



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

le 787, chemin de Saint-Julien soit le lieu pour toutes les séances ordinaires du conseil;

QUE,

le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui débuteront à **20 h** :

Janvier	2 ^{ième} lundi du mois
Février	1 ^{er} lundi du mois
Mars	1 ^{er} lundi du mois
Avril	2 ^{ième} lundi du mois
Mai	1 ^{er} lundi du mois
Juin	1 ^{er} lundi du mois
Juillet	1 ^{er} lundi du mois
Août	1 ^{er} lundi du mois
Septembre	2 ^{ième} lundi du mois
Octobre	1 ^{er} lundi du mois
Novembre	1 ^{er} lundi du mois
Décembre	1 ^{er} lundi du mois

QUE,

le 794, chemin de Saint-Julien soit le lieu pour la séance extraordinaire du conseil pour l'adoption du budget qui se tiendra le vendredi 11 décembre 2015 et qui débutera à 20 h.

DONNÉ à St-Julien ce 9^e jour de décembre 2014.

La directrice générale/secrétaire-trésorière,

Josée Bournival